



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5484

Programmation financière 2020 au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015/2022 de l'agglomération lyonnaise - Attribution de subventions de fonctionnement à diverses structures pour un montant total de 198 250 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme FAURIE-GAUTHIER Céline

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5484 - PROGRAMMATION FINANCIÈRE 2020 AU TITRE DU
VOLET SANTÉ DE LA CONVENTION TERRITORIALE DE
LYON DU CONTRAT DE VILLE 2015/2022 DE
L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE - ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES
STRUCTURES POUR UN MONTANT TOTAL DE 198 250
EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La santé des Lyonnaises et des Lyonnais est l'une des priorités de notre municipalité qui a fait le choix de privilégier une politique de solidarité envers les plus vulnérables.

Cette politique de solidarité s'inscrit dans les objectifs généraux du contrat local de santé 2015/2019 de Lyon et de son avenant 2019/2020 ainsi que du volet santé du contrat de ville 2015-2022 (convention territoriale de Lyon) avec pour enjeu principal la réduction des inégalités sociales territoriales et environnementales de santé et, plus précisément, pour les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

La Ville de Lyon poursuit ainsi sa politique santé en relation avec les orientations du Projet régional de santé 2018-2028 de l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes, notamment dans ces quartiers et en direction des personnes en situation précaire.

Les enjeux et priorités d'actions des politiques publiques sont donc définis dans la convention territoriale de Lyon qui formalise l'engagement de l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, l'Agence régionale de santé et des autres partenaires de la politique de la ville.

L'accès aux droits de santé et aux soins, la promotion de la santé, l'offre de soins de proximité et le renforcement des démarches participatives sont les grandes orientations privilégiées pour la thématique santé en fonction des besoins repérés dans les quartiers et autour d'objectifs partagés dans lesquels s'inscrivent également les projets des acteurs associatifs locaux.

C'est dans une dimension partenariale que se poursuit aussi la démarche des « ateliers santé ville » (ASV), avec les habitants et les acteurs (professionnels et bénévoles) de la santé au sens large.

Ce travail de proximité est conduit par les deux coordinatrices de santé dans les quartiers prioritaires. Les ASV permettent de réaliser des actions concertées dans le domaine de la santé et de favoriser la mobilisation et la participation citoyennes.

Ainsi, les actions pour 2020, au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon, ont été retenues en fonction de leur pertinence et de leur adéquation avec les projets de quartiers. Elles se déclinent autour de trois grands axes :

- bien-être et promotion de la santé ;
- accès et continuité des soins ;
- offre de soins de proximité.

Je vous propose donc de soutenir les actions présentées dans le tableau suivant en répondant favorablement aux demandes de subvention suivantes :

Ardt(s)	STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE EN 2019	BUDGET ACTION 2020	MONTANT PROPOSE EN 2020	IMPUTATION BUDGETAIRE	
						Délégation Santé LC 41925	Délégation Politique de la Ville LC 46097
BIEN-ETRE ET PROMOTION DE LA SANTE							
Tout Lyon	ADES du Rhône – Association Départementale d'Education pour la Santé 7 place du Griffon 69001 LYON	Agir pour la santé de tous : lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé (ex exclusion sociale et enjeux de santé) : accompagnement des acteurs locaux et soutien aux dynamiques interpartenariales par la transmission de concepts et outils, mise en place d'ateliers santé en direction des publics vulnérables. Implication dans les ASV.	11 500 €	43 500 €	11 500 €	11 500 €	
Tout Lyon	Avenir Santé 15 rue Bancel 69007 LYON	Prévention des toxicomanies et des conduites à risque réalisée par des jeunes et des professionnels pour les jeunes : interventions avec des outils d'animation dans des structures sociales, éducatives.... Implication dans les ASV.	10 000 €	34 530 €	10 000 €	10 000 €	
9	Centre Social Duchère Plateau René Maugius 235 avenue du Plateau 69009 LYON	Espace ressource santé : approche globale de la santé avec les habitants de la Duchère avec des ateliers autour de l'alimentation et l'activité physique. Implication dans les ASV.	1 500 €	13 135 €	1 500 €	1 500 €	

Ardt(s)	STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE EN 2019	BUDGET ACTION 2020	MONTANT PROPOSE EN 2020	IMPUTATION BUDGETAIRE	
						Délégation Santé LC 41925	Délégation Politique de la Ville LC 46097
BIEN-ETRE ET PROMOTION DE LA SANTE							
1	Association pour l'animation et la gestion des Centres sociaux de la Croix-Rousse (CS Grand Côte) 27 rue Pernon 69004 LYON	Santé bien-être : actions de mobilisation d'un public isolé sur la santé, le bien-être et la confiance en soi avec un programme d'activités établi avec les participants dans une démarche participative.	1 500 €	4 049 €	1 000 €	1 000 €	
1	Passerelle Eau de Robec 1 rue des Capucins 69001 LYON	Les canuts au marché : aide alimentaire pour les personnes en situation de précarité. Education à la santé nutritionnelle avec des ateliers dans un cadre de convivialité et dans une démarche participative et responsabilisante. Implication dans les ASV.	12 000 €	302 400 €	12 000 €	7 000 €	5 000 €
8	Régie de quartier Euréqua 2 rue Joseph Chalier 69008 LYON	MobiSeniors : service de transport accompagné pour les personnes âgées de l'arrondissement pour faciliter leur accès aux soins et lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale	10 500 €	51 000 €	10 500 €	5 000 €	5 500 €
1	Réseau Santé Mairie du 4ème 133 Bd de la Croix Rousse 69004 LYON	Nutrition, bien-être et lien social pour mieux vieillir : table d'hôtes pour des personnes isolées socialement et/ou en situation de précarité - ateliers nutrition avec des temps d'échanges et d'informations sur le thème de la santé et l'alimentation - activités diverses créatrices de liens sociaux (atelier d'écriture, chant choral...)	7 250 €	43 230 €	7 250 €	3 625 €	3 625 €
ACCES ET CONTINUITE DES SOINS							
3 et 8	ADES du Rhône - Association Départementale d'Education pour la Santé 7 place du Griffon 69001 LYON	Médiation santé dans les quartiers politique de la ville : information et accompagnement sur l'accès aux droits, aux soins et à la prévention pour les publics les plus éloignés des dispositifs de santé. Implication dans les ASV.	24 500 €	81 190 €	24 500 €	24 500 €	

Ardt(s)	STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE EN 2019	BUDGET ACTION 2020	MONTANT PROPOSE EN 2020	IMPUTATION BUDGETAIRE	
						Délégation Santé LC 41925	Délégation Politique de la Ville LC 46097
ACCES ET CONTINUITÉ DES SOINS							
1	ALIS - Association Lyonnaise d'Ingénierie Sociale 2 petite-rue des Feuillants 69001 LYON	Accompagnement vers la prévention et les soins pour les personnes les plus fragilisées et prise en compte des souffrances psychiques : interventions individuelles et collectives et développement de partenariats. Implication dans les ASV.	18 000 €	58 500 €	25 000 €	12 000 €	13 000 €
5, 7 et 9	ALS - Association de lutte contre le sida 16 rue Pizay 69001 LYON	"La santé pour toutes et tous : médiation santé dans les quartiers " : permanences, accompagnement, séances collectives de prévention et promotion de la santé, mise en place de partenariats. Implication dans les ASV.	6 000 €	86 700 €	6 000 €	6 000 €	
Tout Lyon	CRIJ Auvergne Rhône-Alpes - Centre Régional Information Jeunesse 66 cours Charlemagne 69002 LYON	Espace santé jeunes : information santé pour les jeunes (12- 25 ans) avec un espace d'accueil (physique, téléphonique et supports numériques), d'écoute, d'accompagnement, et des animations collectives de prévention. Implication dans les ASV.	50 000 €	243 652 €	50 000 €	50 000 €	
Tout Lyon	Spacejunk Lyon 16 rue des Capucins 69001 LYON	Projet "Vénus" (édition 11) : suite du projet artistique autour du dépistage du cancer du sein : customisation de supports photographiques sur toiles, échanges et communication sur la prévention avec des femmes. Implication des habitants des quartiers ASV.	3 000 €	84 555 €	3 000 €	3 000 €	
OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ							
Tout Lyon	CPCT Lyon - Centre psychanalytique de consultations et de traitement 84 rue de Marseille 69007 LYON	Consultations et traitements psychanalytiques gratuits à destination de publics en précarité, en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle. Implication dans les ASV.	11 000 €	175 675 €	11 000 €	11 000 €	

Ardt(s)	STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE EN 2019	BUDGET ACTION 2020	MONTANT PROPOSE EN 2020	IMPUTATION BUDGETAIRE	
						Délégation Santé LC 41925	Délégation Politique de la Ville LC 46097
OFFRE DE SOINS DE PROXIMITE							
Tout Lyon	RESAMUT - Réseau de Santé Mutualiste Palais de la Mutualité Place Antonin Jutard 69003 LYON	Maison des adolescents du Rhône : espace d'accueil, d'accompagnement et de soins des adolescents (et de leur famille) - actions de prévention et animation d'un réseau de professionnels de santé de l'adolescence. Implication dans les ASV.	25 000 €	721 131 €	25 000 €	25 000 €	
TOTAL GENERAL					198 250 €	171 125 €	27 125 €

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (structures pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement) ainsi que des conventions mixtes (Association Départementale d'Education pour la Santé – ADES, Association Lyonnaise d'ingénierie sociale - ALIS et Réseau de Santé Mutualiste – RESAMUT).

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 198 250 euros, dans le cadre de la programmation financière 2020 au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015/2022 de l'agglomération lyonnaise, sont allouées aux structures précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- Les conventions mixtes susvisées, établies avec l'Association Départementale d'Education pour la Santé (ADES du Rhône), l'Association Lyonnaise d'ingénierie sociale (ALIS) et Réseau de Santé Mutualiste (RESAMUT) sont approuvées.

4- Monsieur le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.

5- La dépense en résultant, soit 198 250 euros en fonctionnement, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours :

- 171 125 euros sur la ligne de crédit 41925, nature 6574, fonction 512 ;
- 27 125 euros sur la ligne de crédit 46097, nature 6574, fonction 520, après transfert des crédits de la ligne 41780, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, la Conseillère municipale déléguée,

Céline FAURIE-GAUTHIER